

LE KATANGA ET LA ZAMBIE : UNE TRADITION DE TRANSNATIONALISME NÉGLIGÉE

Enid Guéné

Introduction

Le Copperbelt – un terme utilisé ici pour faire référence à la zone géologique et non à la province du nord de la Zambie – est renommé pour ses importants gisements de cuivre et le développement minier et industriel qui y est associé. Cette relativement petite languette de terre – qui s'étend sur quelque 450 km en longueur et quelque 260 km en largeur – ainsi que les différentes compagnies minières qui s'y sont installées au fil des années, forment, depuis déjà plus d'un siècle, l'épicentre économique des deux pays qui les hébergent : la République de Zambie et la République démocratique du Congo. L'importance géopolitique de l'industrie minière, pour ces derniers, ainsi que les mouvements significatifs de population auxquels elle a donné lieu dans les premières décennies du XX^e siècle ont fait l'objet de nombreuses études. Pourtant, peu d'attention a été accordée à la mesure dans laquelle ces industries se sont mutuellement influencées et ont contribué à nouer le destin politique et économique de leurs deux pays hôtes. De la même manière, alors que la relation de la République démocratique du Congo avec certains de ses voisins, tels que l'Angola ou le Rwanda, a fait l'objet de nombreuses analyses, la littérature spécialisée est plus limitée pour ce qui est de ses relations avec la Zambie.

Plusieurs facteurs ont probablement contribué à cette éclipse relative. Le fait qu'il n'y ait pas eu de conflits majeurs, qu'ils soient de nature militaire ou économique, entre les deux pays en est un. Plus déterminante encore est l'association presque automatique des deux régions à deux traditions de recherche différentes, l'une francophone, l'autre anglophone. Pourtant, malgré l'absence de conflit et leur appartenance à des sphères linguistiques et étatiques différentes, il ne faut pas creuser très loin pour voir que les deux régions sont plus liées économiquement et humainement que l'on pourrait le croire au premier abord. En effet, un phénomène différencie la relation de la RDC avec la Zambie de sa relation avec les autres pays limitrophes : l'étroite connexion historique liant les régions minières des deux pays. Bien que scindés par une frontière artificielle, le nord de la Zambie et le Haut-Katanga constituent une région partageant une histoire de contacts et d'échanges vieille de plusieurs siècles. Cette relative homogénéité culturelle, alliée au développement parallèle de deux industries minières voisines, mais concurrentes, non

seulement créa une certaine interdépendance économique entre les deux pays, mais mena également au développement et à la consolidation de réseaux de migration et de commerce transnationaux.

Ainsi, l'existence conjointe de deux traditions de recherche distinctes et un certain penchant à considérer les relations internationales comme les relations entre une mosaïque d'États-nations ont eu tendance à éclipser l'interaction existant entre le Katanga et son voisin du sud. Comme le font remarquer M. Baud et W. Van Schendel :

« National borders are political constructs that have exerted a remarkable influence on the minds of professional historians and the ways in which they have constructed historical narratives. People living in borderlands have often been rather less impressed by borders, as their attempts to create their own local history demonstrate » (Baud & Van Schendel 1997 : 240).

Le présent article, en partant d'une approche résolument transnationale, vise à initier le lecteur à certains des aspects qui relient le Katanga à l'Afrique australe, en général, et à son voisin du sud, en particulier. Ce faisant, le Katanga sera présenté comme partie prenante des dynamiques de l'Afrique australe et pas seulement de l'État-nation « République démocratique du Congo ».

1. L'État-nation, les *borderlands* et le transnationalisme

Le paradigme principal que le présent article veut mettre en question est la tendance – dans le monde universitaire, comme en dehors – à utiliser l'« État-nation » comme unité d'analyse *par défaut*. En effet, non seulement l'État-nation bénéficie d'un statut presque sacro-saint au niveau international, mais en plus il est, dans la grande majorité des cas, pris comme unité de base en sciences politiques et économiques (Robinson 1998 : 562). Pourtant, dans le cas de l'Afrique, ce réflexe devrait être particulièrement contre-intuitif. En effet, lorsque les quelques nations européennes impliquées dans la course aux colonies qui caractérisa la fin du XIX^e siècle se partagèrent l'Afrique, entre 1885 et 1918, la carte africaine fut découpée en fonction des intérêts politico-économiques de ces nations, avec peu (ou pas) de considération pour les populations locales ou les structures qui existaient déjà sur place. Or, malgré ses origines purement coloniales, cette découpe demeure presque intacte. Selon plus d'un observateur, le côté artificiel des frontières africaines est souvent au cœur de bien des conflits qui continuent de faire rage dans certaines parties du continent. Pour Basil Davidson, l'État-nation ou, pour être plus précis, la crise institutionnelle créée par le manque intrinsèque de légitimité de l'État-nation africain, constitue le défi le plus important auquel le continent africain fait face. La création des États-nations indépendants africains, selon Davidson, était en réalité « *the onset of a new period of indirect subjection to the history of Europe* » (Davidson 1992 : 10). Pour sa part, I. L. Griffiths déplore la façon dont des problèmes tels que la famine, la guerre civile, les disputes concernant les frontières, ou l'effondrement de la performance économique sont trop facilement attribués à

des causes immédiates. Selon lui, au contraire, « *the immediate causes of African misery must be put in the context of basic structural defects, both economic and political, deriving from the comparatively recent and short-lived colonial period* » (Griffiths 1995 : 1-2).

Dans le cas particulier de la frontière entre la Zambie et le Katanga, sa délimitation, pour le moins étrange et incommode, fut entièrement déterminée par la présence de minerais dans la région et résulta d'une âpre compétition pour ces minerais entre le roi Léopold II et la couronne britannique. La rudesse de cette compétition est illustrée par le fait que les négociations portant sur la délimitation de la frontière entre le Congo belge et la Rhodésie du Nord se sont étendues sur trois décennies et ont donné lieu à la nomination de deux commissions internationales (1911-1914 et 1927-1933). Celles-ci entreprirent l'une des démarcations frontalières les plus rigoureuses de l'Afrique coloniale, et peut-être même du monde, à l'époque¹. Malgré quelques tentatives de remanipulation, la frontière katango-zambienne n'a, en réalité, pas changé depuis 1927² (Donaldson 2010 : 189). La délimitation de cette frontière n'a pas seulement eu pour effet de départager un « magot » minéral entre deux puissances étrangères, mais également de diviser une région caractérisée par un degré relativement élevé d'interconnexion³. En effet, les traditions orales et la recherche archéologique entreprise dans le Katanga méridional et en Zambie suggèrent que la richesse cuprifère (et salifère) de la région a facilité l'apparition d'une série de « royaumes ». Toutefois, ces derniers consistaient probablement plutôt en des « zones culturelles » possédant un noyau central plus ou moins défini, mais des frontières très fluides, et connectées les unes aux autres à travers un système complexe de clientélisme. Parmi ces « royaumes », les plus importants, de par leurs tailles et sphères d'influence, étaient :

- le royaume luba – dont la zone d'influence atteignait, à son apogée, la presque totalité du Katanga, ainsi qu'une partie du Maniema et la Province-Orientale ;
- les royaumes lunda – une confédération de royaumes dont le plus important était basé dans le sud du Katanga, mais dont les ramifications s'étendaient jusqu'au nord-est de l'Angola et au nord-ouest de la Zambie ;

¹ 46 piliers furent érigés par la commission de 1911-1914. La deuxième commission en érigea 182 de plus, séparés par une distance de maximum 5 kilomètres. Voir Donaldson 2008 : 488. Pour une étude détaillée de l'histoire de la démarcation de la frontière anglo-belge, voir Donaldson 2010.

² En 1989, les présidents Mobutu et Kaunda signèrent, à Nsele, près de Kinshasa, un traité supposé déterminer une fois pour toutes le tracé de la frontière. Cet accord ne semble pas avoir eu de réel impact en pratique. Certaines sections de la frontière (notamment la section entre les lacs Mweru et Tanganyika au nord) dont le sol ne recèle pas de cuivre restent mal démarquées à ce jour. Voir Donaldson 2010 : 190-191.

³ Les découvertes faites dans le cimetière de Sanga – situé dans la dépression de l'Upemba au Katanga – par Pierre de Maret suggèrent, non seulement qu'un degré marqué de stratification sociale est apparu tôt dans le deuxième millénaire après J.-C., mais aussi que l'aura culturelle du bassin du Congo s'étendait très loin. Voir de Maret 1977.

- le royaume de Kazembe – l'une des ramifications du royaume lunda basée dans le sud-est du Katanga et le nord de la Zambie ;
- le royaume bemba – localisé dans le nord-est de la Zambie et dont les traditions dynastiques copiaient celles des royaumes luba et lunda⁴.

Certains de ces « royaumes » s'étaient déjà effondrés à l'aube de la colonisation (Luba) et d'autres, particulièrement les Lunda, furent divisés par la frontière anglo-belge. Aujourd'hui, la majorité des groupes vivant dans le sud du Katanga sont transfrontaliers : les Lunda et les Tshokwe (Congo, Angola, Zambie) ; les Ndembo, Luena, Minungu, Kaonde, Bemba, Tabwa (Congo, Zambie) (Kennes 2009 : 81). Ceux de ces groupes qui résidaient dans la région divisée par la frontière ont été réellement scindés en deux moitiés presque égales. C'est notamment le cas des Lamba ainsi que des Seba, Temba, Semba et Lima (tous apparentés aux Lamba, d'après C.M. Doke), lesquels vivent au Katanga et dans les provinces du Copperbelt et de Northwestern en Zambie (voir Siegel 1989 : 351 ; Doke 1931 : 22).

Le cas de la frontière katango-zambienne semble donc au premier abord correspondre parfaitement au modèle de frontière coloniale décrit par Davidson : artificielle, arbitraire, autoritaire et, par conséquent, le symbole ultime de l'avidité et de l'impérialisme colonial. Cependant, toute déterminée par des considérations matérielles que cette frontière ait été, il faut veiller à ne pas aller trop loin dans cette dialectique. Une autre frontière africaine est souvent mise en exergue comme l'exemple classique de la nature arbitraire des frontières coloniales : la frontière ghano-togolaise. Cette frontière sectionne en deux une zone habitée par une population ewe et supposée « culturellement unifiée ». Cependant, Paul Nugent, dans son ouvrage intitulé *Smugglers, Secessionists and Loyal Citizens on the Ghana-Togo Frontier*, dépeint une situation bien plus nuancée. En effet, pour les Ewe, il y avait des avantages matériels et commerciaux clairs à tirer de l'existence de la frontière, comme l'illustre la longue histoire de la contrebande transnationale entre la Côte d'Or et le Togoland. Ainsi, Nugent démontre que l'idée abstraite d'une nation ewe intégrée n'a, en réalité, attiré que peu d'intérêt de la part d'une population ayant rapidement réussi à instrumentaliser sa nouvelle situation comme une source potentielle de bénéfices ou, comme Nugent le formule, un « théâtre d'opportunités » (voir Nugent 2002). On trouve le même type de dynamiques dans le cas de la RDC et de la Zambie. Bien que la frontière artificielle ait largement été ignorée dans les premières années, il devint de plus en plus évident que des avantages pouvaient être retirés de l'existence de deux États souverains voisins, n'ayant aucune autorité l'un sur l'autre. Par exemple, si une mesure promulguée d'un côté de la frontière ne convenait pas aux habitants d'un pays ou de l'autre, comme ce fut le cas pour le système de collecte de taxes de l'État indépendant du Congo ou la

⁴ Pour plus d'informations sur l'histoire des royaumes précoloniaux en Afrique centrale, voir : pour le royaume lunda : Bustin 1975 ; pour le royaume luba : Reefe 1981 ; pour le royaume de Kazembe : Macola 2002 ; pour les Bemba : Roberts 1970. Enfin pour une vue d'ensemble, voir Vansina 1966.

création de la « *hut tax* » en Rhodésie du Nord, ces derniers pouvaient facilement traverser la frontière. À partir de 1891 apparut un phénomène de migrations de va-et-vient au-dessus de la frontière anglo-belge (voir Musambachime 1989). De plus, du côté du Congo belge, beaucoup de chefs, qui jusque-là avaient traditionnellement été des subordonnés du Kazembe, ne perdirent pas de temps à saisir cette opportunité de couper le contact avec leur ancien suzerain, tandis que du côté rhodésien, le Kazembe réussit à reconstruire un solide réseau en collaborant avec les autorités coloniales (Macola 2002 : 174-175, 189, 227 ; Gordon 2001 : 321-322). De cette façon, les populations locales furent capables de s'adapter à leur nouvelle situation et même d'en tirer profit, grâce à leur utilisation créative de la nouvelle frontière et des différences entre régimes coloniaux.

Ainsi, comme les cas des frontières ghano-togolaise et katango-zambienne le démontrent, il est important de faire attention à ne pas aller trop loin dans la simplification ni dans un sens ni dans l'autre. Les frontières coloniales ne sont ni des dispositifs tyranniques et infranchissables imposés à des victimes passives ni une ligne imaginaire n'ayant aucun impact sur la réalité du terrain. Corrado Tornimbeni, dans son article « *Migrant workers and State boundaries* », prévient que la mesure dans laquelle la présence d'une frontière internationale est venue s'enchevêtrer dans la vie sociale et le développement historique depuis l'époque coloniale ne doit pas être sous-estimée (Tornimbeni 2004 : 110). En effet, l'apparition de nouvelles frontières, surtout lorsqu'elles apparaissent de façon aussi soudaine et rapide que cela a été le cas en Afrique, a des conséquences très réelles et perceptibles : elle crée des situations nouvelles dont les populations locales peuvent tirer parti. Ainsi, chaque région frontalière constitue un phénomène social unique et doit être examinée en fonction de son contexte politique et de la logique de sa genèse. Ceci explique, sans doute, pourquoi l'étude des régions frontalières, ou *borderland studies* pour utiliser le terme anglais, est devenue, depuis quelques décennies, une sous-discipline à part entière. Né du travail entrepris depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale sur la frontière entre Mexico et les États-Unis, plus particulièrement sur la confrontation des inégalités sociales et économiques que cette frontière représente, le concept de « *borderlands* » a, depuis, été largement utilisé dans une variété de contextes à travers les sciences sociales et humaines (Alvarez 1995 : 447-449). R.R. Alvarez décrit les *borderlands* comme étant à la fois des « régions géographiques » et des « zones d'influence politique » (*ibid.* : 449). En Afrique, le fait que le pouvoir de l'État reste souvent comparativement limité et instable dans les régions frontalières, fait, sans aucun doute, de celles-ci des « zones d'influence politique ». Dans la vaste majorité des cas, les populations transfrontalières arrivent facilement à traverser les frontières supposées limiter leurs mouvements. Comme le remarquent Baud et Van Schendel :

« *If there is one thing that has been central to all borders, it has been the contest about these rules of inclusion and exclusion and the efforts of people to use, manipulate, or avoid the resulting border restrictions* » (Baud & Van Schendel 1997 : 211, 214-215).

Pour cette raison, l'étude des *borderlands* est typiquement contextualisée dans le cadre du transnationalisme. Rainer Bauböck décrit le transnationalisme politique comme couvrant « un large éventail de phénomènes » (Bauböck 2003 : 700), dont la spécificité est le fait qu'ils créent des « *overlapping memberships between territorially separated and independent polities* » (*ibid.*). Dans ce contexte, le transnationalisme, comme cela est souligné par Katharyne Mitchell, possède « une qualité transgressive inhérente » (Mitchell 1997 : 101). Michael Kearney va jusqu'à dire que les migrants internationaux, de par les « communautés transnationales » qu'ils créent, sabotent, en pratique, le concept entier d'État et de frontières nationales (Kearney 1991 et 1996, cité dans Baud & Van Schendel 1997 : 221). Ainsi, la création d'une zone frontalière revient à la création d'une nouvelle plateforme, sur laquelle sont définies de nouvelles logiques sociales et de nouvelles relations de pouvoir. Pour cette raison, les zones transfrontalières doivent nécessairement être étudiées dans une perspective transnationale. Cette perspective est ce que les trois prochaines sections de cet article tenteront d'introduire dans le cas du Haut-Katanga et du Nord de la Zambie, en s'axant sur trois pôles : le secteur minier, le commerce transnational et l'importance géopolitique du *borderland* katango-zambien.

2. L'aspect du secteur minier

Le développement rapide de l'industrie minière en Zambie comme en RDC a beaucoup suscité l'attention ces dernières années. Dans les deux cas, la production de cuivre – qui, au début du millénaire, ne dépassait pas 20 000 tonnes au Congo et 200 000 tonnes en Zambie – aurait dépassé les 900 000 tonnes en 2013. Les deux pays sont maintenant en compétition serrée pour la place de premier producteur de cuivre en Afrique⁵ (Marysse & Tshimanga 2013 : 12 ; Rapport ITIE Zambie 2014 : 18 ; *African Business*, 30 mai 2014 ; Reuters 16 janvier 2014). En 2012, avec une production de 86 000 tonnes représentant 55 % de la production mondiale, la RDC est également devenue le premier exportateur mondial de cobalt (Rapport ITIE-RDC 2011 : 25-26 ; Marysse & Tshimanga 2014 : 140). Tout aussi frappante est la place énorme occupée par l'industrie minière dans l'économie des deux pays. Au Congo, en 2010, le cuivre et le cobalt représentaient 90 % des recettes d'exportation des produits miniers et 81 % des recettes d'exportation totales (Marysse & Tshimanga 2013 : 33). En Zambie, le cuivre représente 70 % des revenus d'exportation nationaux (Lwanda, Munkoni & Rasmussen 2014 : 2 ; Bauer & Taylor 2005 : 69 ; Burnell 1994 : 20). La Zambie et le Congo ont donc en commun le fait de dépendre très largement de l'industrie minière. Ceci, combiné à

⁵ Selon les estimations du FMI, la production de cuivre au Congo aurait atteint 940 000 tonnes en 2013. Selon les estimations officielles de l'État zambien, la production zambienne aurait été de 915 773 tonnes entre janvier et novembre 2013.

la proximité géographique de ces industries, crée une situation unique en Afrique. Il est, en effet, peu probable que deux centres miniers voisins et aussi importants aient évolué de façon autarcique. Et de fait, comme nous le verrons ici, le secteur minier katangais n'a jamais été complètement séparé du Copperbelt zambien⁶.

2.1. Un développement interdépendant

Loin de se développer séparément, les diverses compagnies minières apparues sur le Copperbelt, à l'aube de l'ère coloniale, ont, en réalité, été définies par leur interdépendance économique. Tout d'abord, parce que les Belges manquaient de fonds, de personnel et de capital, les débuts du développement de l'industrie minière au Congo doivent beaucoup à l'Afrique anglophone : non seulement, c'est une compagnie de prospection britannique, la Tanganyika Concessions Limited (TCL) qui, en 1900, réussit à obtenir de Léopold II l'autorisation d'explorer le Copperbelt katangais, mais c'est également conjointement avec cette compagnie que le Comité spécial du Katanga (CSK) créa l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK), le 28 octobre 1906⁷. De plus, jusque dans les années 1930 (et de nouveau à partir des années 1980), le Katanga était entièrement dépendant de l'Afrique australe pour l'exportation de ses minerais, la seule voie d'exportation disponible étant la voie ferrée britannique reliant l'Afrique centrale à l'Afrique du Sud et à la côte mozambicaine⁸. Enfin, le Katanga dépendait également de l'Afrique anglophone pour sa main-d'œuvre. En 1912, au moment où l'exploitation minière entrait dans sa phase industrielle, le Katanga était décrit comme « [une terre] inhabitée, sans ressource aucune au point de vue main-d'œuvre et ravitaillement » (Rapport sur l'UMHK de Jules Jadot, cité dans Brion & Moreau 2006 : 81). Faute d'alternative viable, l'UMHK se tourna vers la Rhodésie du Nord pour le recrutement de sa main-d'œuvre (Perrings 1979 : 4 ; Brion & Moreau 2006 : 81). Le nombre de Rhodésiens du Nord au Katanga, dont la grande majorité venait de la région du Luapula dans le nord-est de la Rhodésie, augmenta au fil des années, jusqu'à ce que, en 1920 et 1921, ils représentent plus de la moitié des effectifs de l'Union minière (Henderson 1972 : 70). En 1929, la communauté rhodésienne au Katanga représentait plus de 37,5 % de la population des camps de travailleurs de l'Union minière d'Élisabethville et 44 % de la population du district d'Élisabethville dans

⁶ Il n'y aura malheureusement pas de place ici pour parler des différentes étapes du développement économique de l'industrie minière zambienne, mais certains événements-clés seront mentionnés dans les notes de bas de page, au fil de l'argumentation.

⁷ Le Comité spécial du Katanga était une compagnie concessionnaire qui s'occupait de l'administration de la province au nom de la couronne belge, conférant à cette province une certaine autonomie. Pour les détails de la création de l'Union minière du Haut-Katanga, voir *Comité spécial du Katanga 1950* : 53-59.

⁸ Il y avait un projet de construction d'une voie ferrée entre le Katanga et l'océan Atlantique *via* le port de Lobito, près de Benguela en Angola, mais la voie ne fut en état d'être utilisée qu'à partir de 1931. Voir Hance & Van Dongen 1956.

son ensemble (Fetter 1976 : 99). Plus tard, sous les effets combinés du développement de l'industrie minière en Rhodésie du Nord, des efforts rhodésiens pour attirer de la main-d'œuvre et de la grande Dépression du début des années 1930 (Parpart 1983 : 21 ; White 2000 : 282), la frontière devint plus poreuse encore qu'elle ne l'était auparavant. Tandis que les possibilités d'emplois se raréfiaient partout, des gens de toutes origines sillonnaient les routes du Katanga, comme de la Rhodésie, en quête de travail⁹. Même si, dès la moitié des années 1930, les différentes compagnies minières ont, peu à peu, cessé d'utiliser un système migrant, l'héritage de ce « sillonnement » de la première heure ne doit pas être sous-estimé. L'implantation de deux industries minières qui étaient à la fois puissantes, voisines et concurrentes permit la création de nouvelles routes d'échange inédites qui, à cause de leur raison d'être exclusivement économique, transcendaient les connexions traditionnelles de la région. La facilité avec laquelle les mouvements religieux, tel le kitawala (ou Watch tower)¹⁰, et les rumeurs commencèrent à voyager à travers les différents centres miniers, à partir de cette période, est révélatrice de la portée et de la longévité de ces routes d'échange. Luise White, notamment, propose une étude détaillée de la façon dont une rumeur, selon laquelle des hommes-vampires rôderaient dans les régions minières, devint monnaie courante dans une région couvrant le Katanga, les deux Rhodésies et le Nyasaland (Malawi) entre 1930 et 1964 (voir White 2000).

2.2. Le développement du secteur artisanal

Au moment de son indépendance en 1960, la RDC, alors troisième producteur de cuivre et premier producteur de cobalt du monde, était un centre économique de premier plan¹¹. Cette prospérité fut cependant éphémère. À la fin des années 1960, le Gouvernement du président Joseph (bientôt Sese Seko) Mobutu, à l'instar de celui de son homologue zambien, Kenneth Kaunda, entreprend la nationalisation

⁹ Ni le Gouvernement colonial belge ni le Gouvernement britannique ne se sont souciés excessivement des détails numériques des migrations africaines. Cependant, rien qu'en 1930-1931, par exemple, le vice-consul britannique d'Élisabethville enregistra les départs de 4480 Rhodésiens, lesquels furent remplacés par 3652 autres Rhodésiens. Cela suggère un important mouvement de va-et-vient (National Archives of Zambia, SEC2/165, Doc. 18, 15 février 1933).

¹⁰ Le kitawala était un mouvement millénariste populaire à travers l'Afrique australe qui se généralisa au Katanga durant les années 1930 et 1940. Voir Fetter 1976 : 126-127.

¹¹ En 1960, l'Union minière produisait 300 000 tonnes de cuivre par an ainsi que 10 000 tonnes de cobalt. Elle garantissait ainsi à l'État plus de 70 % de ses réserves en devises étrangères et plus de 50 % de son budget. Voir Hempstone 1962 : 53 ; Rubbers 2013 : 45 ; Cuvelier 2011 : 13. Quant à la Zambie, au moment de son indépendance en 1964, elle était le plus gros producteur de cuivre au monde. Ses deux compagnies privées, la Roan Selection Trust et l'Anglo-American Corporation, produisaient un total de 633 000 tonnes par an. Voir Fraser & Lungu 2007 : 7.

de l'industrie minière¹². Cependant, l'Union minière, alors rebaptisée Gécamines (Générale des carrières et des mines), fut presque immédiatement frappée de plein fouet par la crise pétrolière de 1973-1974 et les chutes répétées du prix du cuivre qui suivirent. Elle fut également affectée par certains des conflits déchirant l'Afrique centrale à l'époque, tels que la guerre civile en Angola, qui entraîna la fermeture de la principale voie d'exportation des minerais depuis les années 1930 : le chemin de fer de Benguela¹³. Plus tard, à partir du début des années 1980, la société est victime de la prédation du régime en place, qui détourne de plus en plus son fonds de roulement (Rubbers 2004 : 23 ; Rubbers 2006 : 117-119). Le coup de grâce sera donné au début des années 1990, d'une part, lorsque bon nombre des employés kasaiens de la société, victimes d'une campagne organisée par le parti régionaliste UFERI, sont renvoyés dans la province dont ils sont « originaires » et, d'autre part, lorsque la mine souterraine de Kamoto, qui assurait auparavant plus de 30 % de la production totale de la société, s'affaisse, provoquant une chute de plus de 93 % de la production de cuivre entre 1987 et 1994 (Dibwe Dia Mwembu 2001 : 160 ; Tshibambe & Kabunda 2010 : B26)¹⁴. L'effondrement de la Gécamines et, par extension, du secteur minier, fut une catastrophe, non seulement pour l'économie nationale, mais également pour une bonne partie de la population katangaise, qui bénéficiait depuis des décennies de l'implantation de cette industrie et de l'appui infrastructurel et social qu'elle pourvoyait (Marysse & Tshimanga 2013 : 19). Aussi, à partir des années 1980, se mettent en place dans les usines de la Gécamines à Likasi et à Kolwezi des filières de vol d'hétérogénite (un minerai de surface riche en cobalt) et de cuivre. Rapidement, des creuseurs individuels commencent également à se lancer dans l'exploitation artisanale des minerais et sillonnent les gisements de la Gécamines à la recherche d'hétérogénite et de malachite. À partir de là, l'exploitation artisanale se développa considérablement, au cours des années 1990, prenant en quelque sorte le relais du secteur minier public (*ibid.* : 20 ; Rubbers 2004 : 34). Le secteur minier artisanal prit une telle ampleur que, peu après son arrivée au pouvoir, le Gouvernement de Kabila décida d'autoriser une pratique qui avait cours depuis près d'une décennie. En 2002, les nouveaux Code minier et règlement minier adoptés par le Gouvernement avaient chacun une section intitulée « De l'exploitation artisanale des mines » (ASADHO 2003 : 6 ; Cuvelier 2011 : 21). Ainsi une filière

¹² La Roan Selection Trust et l'Anglo-American Corporation furent toutes deux nationalisées à la fin des années 1960. Elles furent, ensuite, fusionnées et rebaptisées Zambia Consolidated Copper Mines (ZCCM), en 1982. Pour les détails de la nationalisation de l'industrie minière zambienne, voir Fraser & Lungu 2007 : 7. Pour une histoire détaillée des événements ayant mené à la création du parti unique en Zambie, voir G. Macola 2010 et Larmer 2011.

¹³ L'industrie minière zambienne fut affectée de façon similaire par la chute des prix du cuivre. Dès le début des années 1980, l'économie zambienne était en chute libre (le revenu par habitant diminua de 50 % entre 1974 et 1994). S'ensuivirent quelques expériences désastreuses avec les Structural Economic Adjustment Programs imposés par le FMI en 1986 puis en 1990-1991. Voir Bauer & Taylor 2005 : 53, 70 ; Fraser & Lungu 2007 : 8.

¹⁴ Pour une description détaillée de l'effondrement de la Gécamines, voir Rubbers 2006.

de commercialisation s'est peu à peu constituée autour de l'exploitation de minerais, impliquant des négociants (souvent protégés par des personnalités politiques ou militaires), des comptoirs, des sociétés de transport et, dans certains cas, de petites industries de transformation. Dans ce secteur, la voie d'exportation, recyclant certaines des routes foulées tout au long du XX^e siècle, est dirigée vers le sud. En effet, les minerais sont acheminés vers la Zambie soit par camion, en passant par le poste-frontière de Kasumbalesa, soit par le chemin de fer, *via* le poste-frontière de Sakania. De là, les minerais trouvent leur chemin vers l'Afrique du Sud, la Tanzanie ou le Mozambique (Global Witness 2006 : 15 ; Cuvelier 2011 : 21 ; ASADHO 2003 : 15-24). De plus, les minerais sont souvent exportés non traités. Selon le rapport de l'ASADHO publié en 2003, les coûts de transport et d'exploitation de l'hétérogénite sont si bas qu'il est plus profitable pour les acheteurs étrangers d'acheter le minerai brut et de le faire traiter ailleurs, plutôt que d'acheter le cobalt raffiné de la Gécamines. Ainsi, des acheteurs transportent l'hétérogénite en Zambie où plusieurs compagnies minières ont créé une capacité de raffinage, notamment la Chambishi Metals dont la part majoritaire appartient à la « major » sud-africaine Avmin-Anglovaal et qui a mis en place, à proximité de la frontière congolaise, une entité de raffinage de cuivre/cobalt (voir Kennes 2009 : 154). Ces arrangements viennent à point pour l'industrie zambienne, qui ne se porte pas très bien à cette époque, et lui permettent de tirer directement parti de l'exploitation artisanale congolaise.

2.3. Années 2000 : éclatement du secteur minier en une multitude de filières

À son arrivée au pouvoir en 2001, le Gouvernement de Kabila prit, sous l'influence de la Banque mondiale, des mesures afin d'améliorer la gouvernance du secteur minier (dont l'institutionnalisation du secteur minier artisanal faisait partie)¹⁵. Ces mesures incluent, entre autres, la restructuration de sociétés parastatales telles que la Gécamines et la privatisation partielle de leurs actifs. De plus, dans le but de faire du secteur minier un marché libre de toute interférence politique et attrayant pour les investisseurs étrangers, un nouveau Code minier et un règlement minier sont promulgués en 2002 et 2003 (Cuvelier 2011 : 19-20 ; Global Witness 2006 : 35 ; Rubbers 2013 : 49-51). Cette stratégie ne commença vraiment à porter ses fruits que dans la seconde moitié des années 2000, qui vit une hausse

¹⁵ Des tentatives d'amélioration avaient déjà été entreprises au début des années 1990, lorsque l'autrefois toute-puissante Gécamines s'était résolue à chercher des partenaires étrangers. L'attention de petites entreprises, de sociétés d'exploration et de grandes compagnies multinationales, telles que Iscor ou la Anglo-American Corporation (Afrique du Sud), avait déjà été attirée dans la seconde moitié des années 1990 et au début des années 2000. Voir Cuvelier 2011 : 17 ; Global Witness 2006 : 35 ; Rubbers 2004 : 24-25 ; Rubbers 2013 : 6.

spectaculaire des prix du cuivre et du cobalt sur le marché mondial¹⁶. La fin officielle de la guerre et l'organisation des élections présidentielles de 2006 permirent également de rassurer les investisseurs. Le secteur minier congolais entre alors dans une nouvelle ère caractérisée par un boom des investissements étrangers, un afflux d'entreprises étrangères, l'apparition de nouveaux acteurs et l'explosion d'un secteur autrefois monopolisé par une ou deux entreprises en une multitude de filières¹⁷. Ce phénomène a mené à l'évocation d'un nouveau « *Scramble for Africa* » et à l'apparition d'une scène minière tout à fait différente de ce que le Katanga avait connu précédemment. La production du cuivre et du cobalt et, par conséquent, la rente minière, sont maintenant largement sous le contrôle d'entreprises multinationales étrangères, parmi lesquelles les plus importantes sont l'entreprise américaine Freeport-McMoRan et l'entreprise suisse Glencore (Marysse & Tshimanga 2013 : 26-28 ; Marysse & Tshimanga 2014 : 140 ; Rubbers *et al.* 2013 : 5). Le secteur artisanal, quant à lui, n'a pas disparu, mais, alors qu'avant 2006, il était la source principale des revenus miniers, il a, depuis, largement été dépassé par le secteur minier industriel (Marysse & Tshimanga 2014 : 157). Le secteur artisanal reste cependant important en RDC. Selon la Banque mondiale, 16 % de la population, soit à peu près 10 millions de personnes, vivraient directement ou indirectement de ce secteur (*ibid.* : 138 ; Banque mondiale 2008 : 7-8). On se retrouve donc, à nouveau, dans une situation en pleine mutation dans laquelle le secteur artisanal persiste encore, même s'il est en baisse, et coexiste avec de grosses multinationales.

Les corridors d'exportation ont, cependant, gardé la même orientation : ils se dirigent vers le sud. Selon le rapport « *Trading for Peace* », le corridor d'exportation Lubumbashi-Lusaka représentait 57 % des exportations de la RDC en 2007, composées, en grande majorité, de minéraux exportés à l'état brut (DFID 2007 : 14-15). Aujourd'hui, Kasumbalesa, ville congolaise frontalière située en face de la ville zambienne de Chililabombwe et à 85 kilomètres de Lubumbashi, est le premier poste frontalier terrestre du pays – le deuxième après Matadi en volume de trafic (Cuvelier & Mumbunda 2013 : 94, 101). Le 11 novembre 2011 y fut inauguré un guichet unique, qui, avec l'informatisation des procédures de dédouanement, était l'une des composantes principales du programme de réforme et de modernisation de la douane congolaise initié en 2003. Le fait que Joseph Kabila ainsi que Moïse Katumbi Chapwe, gouverneur du Katanga depuis 2006, aient assisté à la cérémonie d'inauguration est une indication de l'importance stratégique de cette ville frontalière (*ibid.* 2013 : 94 ; *Jeune Afrique* 30 mai 2012). Selon le bureau des

¹⁶ Cette hausse est le résultat de l'expansion des économies de pays tels que l'Inde et la Chine et de l'utilisation grandissante du cobalt dans l'industrie chimique et pour les batteries rechargeables. Voir Global Witness 2006 : 13 ; Cuvelier 2011 : 20.

¹⁷ À noter que la Gécamines a encore une importance de premier ordre. Chaque entreprise privée qui veut extraire ou vendre des minerais doit soit passer un accord avec elle, sous la forme d'un partenariat (*joint-venture*), soit obtenir la vente de son droit d'exploitation. En quelque sorte, la Gécamines s'est transformée en « courtier ». Voir Marysse & Tshimanga 2013 : 24.

taxes zambien, la Zambia Revenue Authority (ZRA), pratiquement l'entièreté du cuivre et du cobalt produite en RDC (90 %), de façon légale ou non, est exportée *via* la Zambie (DFID 2007 : 15, 17, 22). Il en sera, sans doute, ainsi tant que la voie d'exportation vers Benguela ne sera pas réhabilitée. Comme l'a déclaré Albert Yuma Mulimbi, président de la Gécamines, en 2013 :

« Dans le domaine des transports, la circulation des minerais se fait sans souci entre les deux pays. Le cuivre congolais passe majoritairement par la Zambie pour rejoindre le port de Dar es-Salaam, en Tanzanie, en attendant qu'il soit acheminé par voie ferrée dans l'autre sens, vers l'Atlantique, jusqu'au port angolais de Benguela, dont la rénovation est à l'ordre du jour » (*Jeune Afrique* 27 février 2013).

De plus, l'essor industriel du Katanga dépend du corridor Lubumbashi-Lusaka sur un autre plan : le Congo ne produisant que plus ou moins la moitié des 900 mégawatts dont le secteur minier katangais a besoin, le Katanga doit importer de l'électricité de l'étranger. La Société nationale d'électricité (SNEL) importerait 100 MW de la compagnie nationale Zambia Electricity Supply Corporation (ZESCO) depuis 2011, ainsi que 50 MW de la compagnie privée Copperbelt Energy Corporation (CEC) (BCDC 2013 : 38-39 ; Bloomberg 6 mars 2014). Ainsi « grâce à la Zambie », déclare Albert Yuma Mulimbi, « le Katanga bénéficiera d'ici à 2016 de plus de 300 MW d'électricité complémentaires à la production nationale » (*Jeune Afrique* 27 février 2013). Vu cette interdépendance persistante, le flux de va-et-vient entre les deux zones minières va sans doute aller en s'amplifiant et est un phénomène qui mérite d'être observé de plus près. De plus, le fait que certaines compagnies ont des sociétés des deux côtés de la frontière donne d'autant plus d'importance à la fluidité des échanges entre les deux pays. C'est notamment le cas de Glencore, qui possède les mines de Nkana et Mufulira (en partenariat avec la compagnie canadienne First Quantum Minerals Ltd) en Zambie ainsi qu'une part de la mine de Kamoto, à travers sa *joint-venture* Katanga Mining Ltd au Congo. Comme le remarque le journaliste Christophe le Bec dans un article poétiquement intitulé « Zambie – RD Congo : frères ennemis du cuivre » :

« Alors que le cours du minerai rouge connaît une forte hausse, le Katanga et la Zambie sont en concurrence pour attirer les investisseurs. Mais en matière d'infrastructures, les deux sont forcés de s'entendre » (*ibid.*).

3. L'aspect du commerce transfrontalier

Malgré l'essor de son industrie minière, le Katanga est resté très dépendant de l'extérieur pour les biens de consommation courante, ce qui contribue à maintenir un haut niveau de mouvements transnationaux entre la Zambie et le Katanga. Il est important de noter, d'une part, que les échanges commerciaux dans la région qu'occupent aujourd'hui le Katanga et le Nord de la Zambie sont un phénomène ancien, datant au moins du début du deuxième millénaire (voir Vansina 1962) et, d'autre part, qu'au contraire des migrations de travail, ces relations n'ont jamais

été interrompues. Le commerce transnational, en tant que commerce entre deux nations séparées, trouve ses origines dans le développement de l'industrie minière en Afrique centrale. Dans les premières décennies du XX^e siècle, non seulement l'essentiel des besoins en farine, viande et poisson de l'UMHK était importé de Rhodésie du Nord¹⁸, mais, en plus, le flot constant de voyageurs et les hautes concentrations de population que l'industrie du cuivre engendra s'accompagnèrent d'une prolifération de marchés dans toutes les villes minières. Dès les années 1940, le Copperbelt hébergeait le plus grand complexe de marchés en Afrique centrale (Miracle 1965 : 698-699). Malheureusement, il existe peu de données sur l'évolution du commerce transfrontalier katango-zambien après l'époque coloniale – l'étude la plus exhaustive et la plus récente étant celle de Janet MacGaffey, publiée en 1991¹⁹. Ce qui est certain, cependant, c'est que le commerce au Katanga a connu une histoire postcoloniale mouvementée. Il fut frappé de plein fouet par les événements de l'indépendance, la zaïrianisation et les pillages, ceux-ci ayant provoqué la disparition des grossistes de l'ère coloniale, tout en permettant l'ascension des Grecs, des Libanais, des Indiens et des Congolais. Suite au déclin des sociétés publiques, le commerce devient également peu à peu la principale source de revenus de la population urbaine katangaise. En même temps, suivant la forte baisse de la qualité des infrastructures ainsi que de la capacité de production locale au Zaïre, le commerce transfrontalier connaît un essor accéléré (Rubbers 2009 : 160, 176, 182, 195).

Aujourd'hui, le commerce transfrontalier est plus important que jamais. Plusieurs décennies de déclin économique, de pillages, de conflits et de presque absence de régularisation ont eu pour résultat une forte aggravation de la détérioration de l'infrastructure et le sous-développement de l'agriculture. Selon les auteurs du rapport *Perspectives économiques en Afrique*, le secteur agricole (représentant 36,1 % du PIB) emploierait 70 % de la population en âge de travailler, mais ne pourrait qu'à 40 % de la production nationale, ce qui reflète sa basse productivité (Wakana & Bamou 2014 : 9, 12). De plus, selon l'estimation de A.K.L. Mukonzo, non seulement 72 % de la surface totale du Katanga serait allouée aux compagnies minières, mais au Katanga, où le maïs est la composante essentielle de la nourriture, la production locale de cette denrée est de très loin insuffisante pour subvenir aux besoins de la population (voir Mukonzo 2008 : vxii, 1-3). En Zambie, par contre, l'agriculture bénéficie de subsides depuis plusieurs décennies (Economist Intelligence Unit Zambia 2014b : 6-7 ; Lwanda, Munkoni & Rasmussen 2014 : 4). Entre 2004 et 2013, la Zambie a même systématiquement

¹⁸ La farine et la viande étaient produites par des immigrants blancs, pour la plupart des Afrikaners. Le poisson, frais ou séché, était importé de la région du Mweru-Luapula. Voir Henderson 1972 : 11-12 ; Musambachime 1995 : 55-57. Le poisson zambien reste une denrée appréciée aujourd'hui.

¹⁹ Voir également Rubbers 2009 chapitre 3 pour plus de détails sur l'évolution du commerce au Katanga.

réussi à produire plus de maïs qu'il n'en est consommé à l'intérieur du pays²⁰. Ceci explique pourquoi les producteurs zambiens ne sont pas opposés à l'écoulement de leur surplus de marchandise dans le marché proche qu'offre le Katanga. Le produit principal à être exporté de Zambie vers le Congo est aussi celui qui est le plus essentiel à la survie du Katanga : le maïs. Le maïs importé fait parfois l'objet d'une exonération de taxes, notamment en cas de pénurie, et particulièrement au Katanga (Mukonzo 2008 : 2). D'autres produits sont également importés au Katanga, comme le sucre, l'huile de cuisine et le pétrole, le poisson séché, le manioc, les fruits et légumes ainsi que certains produits manufacturés comme le ciment (*Jeune Afrique* 30 mai 2012 ; Lwanda, Munkowi & Rasmussen 2014 : 3-4). Le maïs ainsi qu'un large éventail d'autres produits sont également importés en grande quantité de façon illégale. Le rapport du World Food Programme des Nations unies mentionne un total de 4459 tonnes de maïs ayant traversé la frontière de la Zambie vers le Congo de façon informelle, entre les mois d'avril et de juillet 2010. 3162 tonnes de maïs et 466 tonnes de farine de maïs auraient suivi le même chemin, durant les mêmes mois de l'année 2011, ainsi que 452 tonnes de riz et 932 tonnes de haricots (World Food Programme 2011 : 3). Ainsi, avec 35 à 40 % de sa population urbanisée, la concentration des centres urbains dans les régions frontalières et la détérioration de l'infrastructure domestique (y compris les routes dans les zones rurales) ont rendu d'autant plus importants les corridors de communication avec le monde international et la dépendance du Katanga vis-à-vis de ceux-ci. D'après le rapport « Trading for Peace » du Department for International Development (DFID) publié en 2007, le volume du commerce transfrontalier aurait doublé entre 2002 et 2007. Le même rapport estime que le corridor Lubumbashi-Lusaka, en plus de représenter 57 % des exportations du Congo, représentait également un quart de ses importations (DFID 2007 : 14-15).

En tout cas, le commerce informel fait preuve d'une grande envergure et d'organisation. Tous ceux qui y sont impliqués – les commerçants, les petits producteurs, les conducteurs de camion et les détaillants – font partie d'un système de distribution et de commercialisation, parfois sur de très longues distances. Ce sont ces réseaux qui, dans une grande mesure, approvisionnent en nourriture les villes ainsi que les zones rurales. Ils sont donc pour celles-ci d'une importance cruciale. De plus, comme pour les filières de cuivre et de cobalt, les flux commerciaux formels et informels de produits non miniers s'enchevêtrent et se confondent. Cuvelier et Mumbunda mentionnent qu'il existe à Kasumbalesa deux codes fonctionnant en parallèle : le code officiel (« *code of officialdom* ») et le code informel (« *code of trafficking* ») (Cuvelier & Mumbunda 2013 : 97). Rubbers distingue au moins 5 possibilités de faire baisser la taxation de manière frauduleuse durant la procédure de dédouanement :

- modifier l'origine, la quantité, la valeur ou la nature de la marchandise sur la facture ;

²⁰ Voir Bhalla 2013, interview de Rhoda Mofya-Mukuka, 11 juillet 2013.

- décrocher des exonérations à la douane en se présentant comme une ASBL ou en utilisant le nom d'une institution publique ;
- recourir à l'« enlèvement d'urgence » des marchandises, c'est-à-dire leur retrait à la douane pour les amener directement à l'opérateur. Il s'agit d'une mesure normalement utilisée en cas de pénurie alimentaire ;
- dédouaner une cargaison au poste-frontière avec une « déclaration simplifiée », censée être uniquement utilisée pour de petites quantités de marchandises ;
- traverser la frontière loin du poste de douane de façon clandestine (Rubbers 2009 : 170-171).

Bien que considéré comme un tournant décisif dans le processus de formalisation du commerce international entre le Congo et l'Afrique australe, le guichet unique n'a pas mis fin aux arrangements officieux à la frontière. Un certain nombre d'anciennes techniques de corruption sont encore utilisées par les douaniers, comme la falsification de l'information enregistrée dans le système moyennant une rétribution financière. Par ailleurs, la contrebande, ou *bilanga*, comme cette pratique est appelée sur place, est devenue un domaine spécialisé. Dans le Sud-Est du Katanga, il existe encore des « médiateurs » dont le rôle est de servir d'intermédiaires entre les autorités de la frontière et les marchands et de trouver des arrangements qui conviennent aux deux parties. D'autre part, éviter complètement les postes de contrôle officiels est encore une possibilité. Les chauffeurs de camion s'arrêtent du côté zambien de la frontière où leurs camions sont déchargés. Les marchandises sont alors stockées dans des dépôts et, ensuite, transportées, dans la plupart des cas, de l'autre côté de la frontière à vélo afin de passer inaperçues (Cuvelier & Mumbunda 2013 : 105-107 ; Rubbers 2009 : 170-171).

Étant donné la résilience dont le commerce transnational fait preuve, les autorités de part et d'autre de la frontière semblent enclines à chercher à légaliser, ou tout au moins à tolérer, le « petit » commerce transnational. Un fait révélateur est l'existence de commissions mixtes permanentes entre le Katanga et les quatre provinces zambiennes qui bordent la frontière (Copperbelt, Luapula, Northern et North-Western). Dans le but de renforcer les relations bilatérales entre leurs régions mères, ces commissions se rencontrent régulièrement pour parler de questions liées aux échanges commerciaux transnationaux et aux défis qui les entourent, telles la sécurité à la frontière ou la corruption (Radio Okapi 20 mars 2009 ; 16 mars 2011). Enfin, les « transfrontaliers », c'est-à-dire les habitants vivant dans la région de la frontière, bénéficient déjà d'un régime spécial d'immigration qui leur permet de traverser la frontière facilement, sans avoir à posséder de passeport, et de s'adonner au commerce d'une série de produits (tous alimentaires) reconnue par la division provinciale du commerce, de façon légale²¹. Ces relations commerciales, dont une grande partie s'opère au moins partiellement de façon clandestine, ont pour consé-

²¹ Liste des produits éligibles pour la facilitation du petit commerce obtenue lors d'une visite à la division du Commerce extérieur de Lubumbashi, le 25 août 2014. Ces produits incluent les céréales, les tubercules, les légumineuses, des produits d'origine animale, etc.

quence de lier économiquement le Katanga plus fortement à l'Afrique australe qu'au reste du Congo. En cela, l'affirmation faite par Janet MacGaffey dans son étude de 1991 est sans aucun doute encore d'actualité :

« *Our studies of unrecorded trade across Zaire's southern, northeastern and western borders show that the circulation of smuggled commodities links these three regions more closely to other countries than to the rest of Zaire... Shaba [nom donné au Katanga dans le contexte de la campagne d'authenticité de Mobutu] is tied to Zambia and South Africa and its trade in smuggled imports penetrates to Kasai and Kivu* » (MacGaffey *et al.* 1991 : 23).

4. L'aspect des particularismes katangais

L'existence d'une tradition de mouvements, d'échanges et de commerce n'est pas sans retombées. La preuve la plus évidente en est la présence continue et encore visible d'une communauté zambienne au Katanga. D'après le rapport de 2010 des professeurs Germain Ngoie Tshibambe et Guy Mbuye Kabunda sur les dynamiques migratoires en RDC, les Zambiens seraient la communauté étrangère la plus représentée à Lubumbashi encore aujourd'hui (Tshibambe & Kabunda 2010 : C29-30). « Les migrants zambiens de Lubumbashi », remarquent-ils, « partagent souvent la même identité ethnique (bemba, lunda) que la population lushoïse autochtone, si bien que ces deux groupes partagent un sentiment de "transnationalisme communautaire" » (*ibid.* : A42). Cependant, les liens transnationaux avec l'Afrique australe ont eu des effets plus subtils et complexes que ses manifestations les plus évidentes ne peuvent le suggérer. De façon indirecte, l'Afrique australe, ou plutôt la manière dont le Katanga est intégré dans ses dynamiques, contribue à la perpétuation d'une tendance souvent associée au Katanga : son particularisme. De la même manière, elle a vraisemblablement également contribué au développement de certains courants d'opposition propres à la province.

4.1. Les dynamiques katangaises dans le contexte de l'Afrique australe

Le fait que les tendances séparatistes du Katanga, dont la manifestation la plus dramatique fut la sécession de 1960-1963, forment une fameuse épine dans le pied du pouvoir central est notoire. Le fédéralisme katangais, en tant que réel programme politique, apparut sur la scène congolaise en 1958, avec la création de la Confédération des associations tribales au Katanga (Conakat)²². Avec le but avoué de protéger la province contre l'« invasion » des Baluba du Kasai (les

²² Au moment de sa création, et bien que son noyau dur soit resté les Lunda, la Conakat comptait dans ses rangs la majorité des organisations ethniques et tribales du Katanga et, ainsi, des représentants de 17 groupes. Voir Yakemtchouk 1988 : 89-90.

Baluba kasaïens formaient depuis plusieurs décennies le plus gros des effectifs de l'UMHK), cette confédération exigeait l'obtention d'un « État autonome fédéré où les rênes de commande politique devr[ai]ent être dans les mains des *Katangais authentiques* » (Gérard-Libois & Verhaegen 1961 : 225). Paradoxalement, le particularisme katangais trouve également en partie son origine dans la présence d'une communauté relativement importante de colons européens sur son sol²³. En effet, cette communauté, voyant d'un mauvais œil que la plupart des bénéfices générés par l'industrie de la province soient détournés vers Léopoldville, avait de longue date tenté d'obtenir de l'État colonial que le Katanga bénéficie d'un statut autonome (voir Yakemtchouk 1988). Le fait que la Fédération de Rhodésie et Nyasaland de Roy Welensky – une fédération semi-indépendante dominée par une communauté de colons bien décidée à garder la mainmise sur le pouvoir – se trouvait alors être la voisine du Katanga ne peut pas être tout à fait étranger à l'existence de cette tendance. Comme Lemarchand le remarque, « *the proximity of the Rhodesias and South Africa has of course helped to accelerate the movement for dominion status under white domination in the years preceding independence* » (Lemarchand 1962 : 408). Dans les années qui ont précédé l'indépendance, il y eut même des rumeurs selon lesquelles les colons du Katanga, et peut-être même Tshombe lui-même, négociaient une alliance avec la Fédération de Roy Welensky²⁴. Ainsi, la présence conjointe d'une communauté de colons politiquement active dans la tradition de la Fédération et d'un réflexe anti-Kasaï parmi les Katangais donna lieu à « un mariage de convenance » entre deux entités qui, pour des raisons différentes, voulaient obtenir la même chose : l'autonomie, voire l'indépendance, du Katanga.

En plus de consolider les tendances séparatistes, ce mariage de convenance renforça également l'opposition Nord-Sud au sein de la province. En effet, l'alliance de la Conakat avec les intérêts des colons finit par aliéner celle de ses associations membres qui représentait les populations du Nord-Katanga : l'Association des Baluba du Katanga (Balubakat). En novembre 1959, la Balubakat et sa figure de

²³ Avec une population non africaine de 34 047 personnes, le Katanga abritait quelque 31 % de la population européenne au Congo en 1956 (Kennes 2009 : 79 ; Lemarchand 1962 : 406).

²⁴ Welensky aurait déclaré au Daily Express : « *I suppose there is going to be a hell of a row for my having told you this [...] Suggestions have been made to me [...] that the federation should "hold out the hand of friendship" to Katanga when the Congo gains its independence.* » Voir « *There's going to be hell because I've told you this – Rene MacColl interviews Sir Welensky* », *Daily Express*, 2 mars 1960, cité dans Hughes 2003 : 599. Selon Jules Gérard-Libois, « le *Daily Express* a laissé entendre que les approches n'ont pas été opérées par des représentants des 30 000 Européens de la province ni de la puissante Union minière, mais par M. Moïse Tshombe ». Voir Gérard-Libois 1963 : 54-55. Le fait que cette alliance ne se soit pas matérialisée n'a pas empêché Welensky de soutenir l'éphémère sécession katangaise autant qu'il l'a pu. La Fédération, et l'Afrique du Sud, devinrent notamment non seulement une voie d'acheminement de matériel et provisions vers le Katanga, mais également la zone de recrutement favorite de la gendarmerie katangaise. Voir Hughes 2003.

prou Jason Sendwe quittèrent la Conakat, devinrent les plus féroces ennemis de Tshombe et embrassèrent une rhétorique complètement opposée à la sienne : résolument pro-unité nationale et condamnant le fédéralisme (Lemarchand 1962 : 413). La Balubakat passa ensuite toutes les années de la sécession et celles qui suivirent à créer des difficultés à Tshombe dans le Nord-Katanga, menaçant ainsi de détruire l'image du Katanga uni que celui-ci voulait donner au monde (voir Verhaegen 1966). Ceci met en lumière une cassure économique et politique persistante au Katanga. Le Nord-Katanga est une région relativement enclavée principalement peuplée par les Baluba (groupe présent à la fois au Katanga et au Kasai) et dont les activités économiques sont concentrées autour de l'agriculture et de la pêche. La vaste majorité des activités industrielles étant concentrées dans le sud de la province, particulièrement à Lubumbashi, Kolwezi et Likasi, une large partie de la région est restée isolée du processus d'industrialisation et d'urbanisation, et est, par conséquent, nettement moins intégrée dans les dynamiques d'échange qui ont été décrites tout au long de cet article. Le Sud-Katanga, lui, est la région minière par excellence, reliée au Kasai et à l'Afrique australe, et habitée par une série de groupes qui, contrairement aux Baluba, sont tous transfrontaliers (Kennes 2009 : 81 ; Lemarchand 1962 : 406). À cela vient se superposer une division politique : le Nord-Katanga est associé au soutien de l'unité nationale congolaise, et le Sud, au fédéralisme. Aujourd'hui, ces oppositions sont visibles au Katanga, et sont peut-être même exacerbées, comme le suggère Erik Kennes, depuis l'arrivée du Katangais Laurent Kabila au pouvoir en 1997. Issu des rébellions du Nord-Katanga, son engagement politique s'oriente résolument vers le nationalisme unitariste, faisant de lui un symbole de la survivance du mouvement Balubakat (Kennes 2009 : 15-16, 160). Dans la province du Katanga, l'arrivée au pouvoir de Kabila marque un renforcement des Luba dans les positions de pouvoir. Entre 1997 et 2006, tous les gouverneurs de la province sont lubakat et promeuvent le « nationalisme » (*ibid.* : 563-564). En 2006, l'élection de Moïse Katumbi Chapwe, fils d'un homme d'affaires originaire de l'île de Rhodes et d'une Katangaise du Sud, au poste de gouverneur marque l'avènement d'un nouveau style de politique, plus populiste, sur la scène katangaise. Katumbi multiplie les dons aux écoles, à l'université et aux hôpitaux, et utilise l'aura que son poste de président du club de football TP Mazembe lui confère. Pourtant, Katumbi est, lui aussi, confronté aux oppositions internes de la province. En effet, le gouvernement provincial doit composer avec le fait que, ne fût-ce que pour des raisons financières, c'est surtout au Sud qu'il trouve son soutien, mais il doit aussi tenir compte de l'influence persistante des représentants des intérêts du Nord tels que Gabriel Kyungu wa Kumwanza, président de l'Union nationale des fédéralistes du Congo (UNAFEC) et de l'assemblée provinciale du Katanga (*Jeune Afrique* 16 mai 2013). Le gouvernement provincial se trouve donc emmêlé dans une dynamique alambiquée. Comme le remarque Erik Kennes :

« Paradoxalement, on se trouve ainsi dans une situation qui fait revivre la mémoire de la sécession katangaise. D'un côté, les sudistes, qui se considèrent

comme les “vrais” Katangais, car les seuls à agir dans les intérêts de la province ; de l’autre, les nordistes, considérés par le Sud comme des alliés du pouvoir central [...] et qui n’ont guère de ressources au Nord pour appuyer une politique en faveur de leur région » (Kennes 2009 : 601).

Les divisions internes du Katanga prennent plus de sens lorsqu’elles sont considérées dans un cadre plus large : le Sud du Katanga est intégré dans les mécanismes des régions minières de l’Afrique australe – l’industrie minière et les mouvements et activités économiques qui y sont attachés – tandis que le Nord en bénéficie beaucoup moins.

4.2. L’ère de Katumbi : l’axe Katanga-Kinshasa-Zambie dans le contexte de la décentralisation

L’arrivée de Moïse Katumbi sur la scène politique katangaise marque également un certain renouveau dans les relations du Katanga avec la Zambie. Le gouverneur katangais a un lien particulier avec cette dernière. Non seulement il y a vécu, mais c’est là qu’il a construit sa fortune personnelle. Étant devenu le gérant du commerce de poissons de son père et de son frère, Moïse Katumbi, comme eux, opéra à la fois au Congo et en Zambie. Il s’y lança, avec succès et sous la protection du président Frederick Chiluba, dans des affaires variées : transport, commerce, approvisionnement alimentaire (Braeckman 2009 ; Kennes 2009 : 577-581). Grâce à cela, la famille Katumbi disposa de réseaux couvrant les deux côtés de la frontière, dont l’importance stratégique ne doit pas être sous-estimée (Kennes 2009 : 579). Lorsqu’en 2002, le successeur de Chiluba à la présidence zambienne, Levy Mwanawasa, commença à poursuivre les alliés proches de Chiluba dans le cadre de sa campagne anticorruption, Katumbi retourna au Katanga²⁵. Entre 2002 et 2007, il fut poursuivi par les autorités judiciaires zambiennes. Il fut, entre autres choses, accusé par le directeur de la *Zambian Corruption Task Force*, Maxwell Nkole, d’avoir détourné la somme de 4,2 millions de dollars sur les 12 millions que sa compagnie *Chani Fisheries* aurait reçus de l’État zambien. Au fur et à mesure de l’évolution de la procédure, les actifs de Katumbi en Zambie furent saisis et la Zambie demanda à la RDC l’expulsion de celui qui, entre-temps, était devenu gouverneur du Katanga (Cuvelier 2009 : 20 ; Reuters 8 mars 2007). En décembre 2007,

²⁵ Le nom du frère de Moïse Katumbi, Katebe Katoto, fut particulièrement lié aux scandales de corruption. En effet, il semblerait qu’un domaine acheté en Belgique par Katebe en 1997, le « *Domaine Ter Heyde* » à Bruges, aurait joué un rôle dans le détournement de fonds de l’État zambien. De plus, en 1999, Katebe aurait procuré une facilité de crédit de 100 millions de dollars aux Zambiens pour l’achat d’équipements, armes et munitions, à condition qu’il reçoive un paiement immédiat de 10 % de cette somme, soit 10 millions de dollars. Le Gouvernement zambien paya, mais ne reçut rien en retour. Il est possible que cet argent ait aidé Katebe Katoto à se propulser à l’avant de la scène politique, même si ses ambitions furent déçues lorsqu’il fut mouillé par les scandales de corruption qu’il avait contribué à créer. Voir Kennes 2009 : 582-584.

la Zambie décida de ne pas donner suite aux accusations contre Katumbi. Il fut suggéré que la raison de cette volte-face était les intérêts économiques que la Zambie a dans le Copperbelt ainsi que les conséquences que l'extradition de Katumbi pourrait avoir sur les relations diplomatiques entre le Congo et la Zambie. Apparemment, les accusations contre lui avaient mis Katumbi tellement en colère que, le 6 mars 2007, il décida de fermer la frontière pendant plus d'une semaine, ce qui bloqua les camions transportant les minerais de cuivre vers les fonderies zambiennes et provoqua de grosses pertes d'argent pour les transporteurs zambiens. Un accord fut donc conclu en dehors des cours de justice entre le Gouvernement zambien et Katumbi, qui accepta de laisser à ce dernier une partie de ses propriétés, d'une valeur de 2 millions de dollars (Reuters 12 décembre 2007). Malgré ces menaces, le fait que Katumbi possède des compagnies actives dans le domaine du transport, de l'industrie minière et de l'approvisionnement alimentaire a pour conséquence qu'il a lui-même tout intérêt à garder la frontière ouverte, mais ces événements ont démontré qu'il ne rechigne pas à utiliser la frontière comme levier politique.

Il est également révélateur que ces transactions et compromis se passent au niveau local, sans que Kinshasa soit vraiment impliquée. Le fait que l'autorité du pouvoir central ait du mal à atteindre le Katanga donne au gouvernement provincial l'opportunité de diriger sa province de façon un peu plus autonome. Ainsi, les connexions zambiennes de Katumbi, dont les relations avec ce pays semblent avoir de nouveau pris un tournant amical depuis la crise de 2007, lui permettent dans une certaine mesure de s'occuper lui-même de ses arrangements avec lui. Lorsque, à cause de la crise financière de la fin des années 2000, il fallut trouver des solutions pour garder l'économie katangaise à flot, un accord fut obtenu entre le ministre du Copperbelt zambien, Mwansa Mbulakulima, et Katumbi concernant la reprise des exportations de concentrés de cuivre, qu'il avait lui-même auparavant interdites afin d'obliger les opérateurs miniers à procéder à des opérations de transformation des minerais au Katanga avant de les vendre à l'extérieur (Cuvelier 2009 : 15 ; Kennes 2009 : 594). Kinshasa essaye maintenant de réinstaurer cette interdiction, mais ses efforts sont plus ou moins ignorés par les autorités katangaises, qui n'y voient pas d'avantage (Reuters 11 juillet 2013 ; 6 mars 2014). Cette tendance est particulièrement significative lorsque l'on considère le fait qu'elle a pour toile de fond le (lent) processus de décentralisation. En effet, la nouvelle Constitution congolaise, promulguée le 18 février 2006, prévoit la division du pays en 25 provinces et une retenue à la source, par la province, de 40 % des recettes, le reste devant aller à Kinshasa. La décentralisation reçut un accueil enthousiaste au Katanga, ce qui n'est guère surprenant²⁶, mais à ce jour, le projet de décentralisation n'est toujours

²⁶ Étant donné que le secteur minier consiste en des unités de production enclavées et engendre peu d'activités économiques locales, les revenus miniers proviennent principalement des impôts (DGI) ou des douanes (OFIDA). Les revenus du secteur minier que le gouvernement

pas entré en vigueur, ce qui suscite une tension accrue entre la capitale et les provinces. Il est même suggéré que certains, à Kinshasa, ralentissent volontairement sa mise en œuvre pour neutraliser un gouverneur qui, à cause de sa popularité, est perçu comme une menace (Kennes 2009 : 598-599). Il est donc tentant de présenter les relations entre les deux villes principales du Congo comme une collision entre la volonté du président Kabila de garder la mainmise sur le secteur minier et la frustration d'un gouverneur qui se voit empêché de réaliser ses ambitions pour la province par un manque de ressources financières (Rubbers 2013 : 57). Cependant, la situation est plus nuancée que cela et il est important de ne pas exagérer l'antagonisme qui existe entre le régime de Kinshasa et le gouvernement provincial de Lubumbashi. Pendant plusieurs années, Katumbi a été considéré comme un ami proche du président et un membre de son fameux « club katangais », un groupe d'hommes de pouvoir concentré autour de la personne du président. Lors du scrutin de 2006, Katumbi a soutenu la candidature de Kabila à la présidence avant de se faire élire lui-même gouverneur du Katanga sous les couleurs de l'Alliance pour la majorité présidentielle (AMP) (*ibid.* ; Cuvelier & Mumbunda 2013 : 110-111). Son soutien à Kabila lui conférant une liberté considérable dans la gestion de sa propre province, Katumbi n'a pas intérêt à se rebeller ouvertement contre le pouvoir central. Les relations entre Kinshasa et Lubumbashi, entre Lubumbashi et la Zambie et, de façon plus distante, entre la Zambie et Kinshasa peuvent donc être décrites comme une *balancing act* sans cesse renégocié entre trois différents pôles qui ont, tous, un certain intérêt à garder le *statu quo*.

Conclusion

Ainsi, si la relation entre la Zambie et le Congo reçoit moins d'attention que d'autres relations internationales, les raisons de ne pas sous-estimer la particularité et l'importance géopolitique de cette relation sont nombreuses. De bien des manières, la frontière entre la RDC et la Zambie est un exemple parfait du paradoxe inhérent aux régions frontalières :

« Whatever may be their real impact, borders become part of the perception and mental map of borderlanders. The paradox of how borders simultaneously separate and unite is the direct consequence of this mental map making. Borders divide people living on both sides, who may have had a long history of cultural and social contact, but at the same time it unites them in the experience of closeness to the border and (partial) dependence on it » (Baud & Van Schendel 1997 : 242).

En d'autres mots, les frontières à la fois séparent et unissent. Elles créent des distinctions politiques, sociales et culturelles, mais en même temps les particularités de cette séparation créent de nouveaux réseaux et systèmes d'interaction. Si le

katangais perçoit proviennent de la rétrocession, laquelle est censée être redistribuée de façon équitable par le centre. Or la rétrocession réelle sur cette somme par les autorités centrales est minime. Voir Marysse & Tshimanga 2014 : 132 ; Kennes 2009 : 592.

Sud du Katanga et le Nord de la Zambie étaient déjà interconnectés par une série de réseaux politiques, familiaux et commerciaux avant l'apparition de la frontière coloniale, celle-ci, loin de mettre un terme à ces interconnexions, les transforma. De nouvelles voies de communication et d'échanges purent se mettre en place grâce à l'apparition d'un nouveau facteur, ou comme Nugent le définirait, d'un nouveau « théâtre d'opportunité » : l'industrie minière.

Aujourd'hui, la tradition de transnationalisme initiée durant cette période est bien vivante, comme l'illustre le volume de mouvements transfrontaliers. La nourriture, les minéraux, les personnes..., tout traverse la frontière katango-zambienne. La survivance et l'intensité de ces mouvements s'expliquent par plusieurs facteurs, dont le principal est que le commerce international est crucial pour la RDC en général et le Katanga en particulier. Desservi par une infrastructure défailante et une agriculture sous-développée, le Katanga dépend du corridor Lubumbashi-Lusaka pour l'exportation de ses minerais et l'importation d'une grande variété de produits, allant de la farine de maïs au ciment. Ce facteur explique probablement en partie pourquoi il n'y a jamais eu de conflits ouverts entre la Zambie et la RDC, excepté quelques escarmouches entre 1980 et 1984 liées à la porosité, et par endroits, la mauvaise délimitation de la frontière : un poste-frontière zairois installé à 30 km à l'intérieur du territoire zambien, des mesures impopulaires prises par le Gouvernement zambien pour limiter l'exportation de ses produits, etc. (Donaldson 2010 : 188-189). Si la frontière devait être fermée – et elle l'est occasionnellement, mais toujours pour des périodes assez courtes –, l'économie katangaise serait immobilisée et le Katanga serait privé de sa principale source de nourriture. La Zambie, quant à elle, a suffisamment d'intérêts financiers liés au Katanga pour ne pas y trouver d'avantage non plus. Ainsi, des tensions ne peuvent tout simplement pas exister, ou en tout cas, ne peuvent pas durer trop longtemps, sans qu'il y ait de lourdes conséquences pour le Katanga et une perte importante de gain pour la Zambie.

Le fait que l'économie, voire la survie, du Katanga dépende de l'Afrique australe a pour effet d'intégrer celui-ci dans les dynamiques de cette partie du continent, et ce malgré (ou grâce à) la présence de la frontière. D'une part, Kinshasa est trop désengagée des affaires katangaises pour pouvoir s'en mêler de trop près. D'autre part, dans la région transfrontalière katango-zambienne, la capacité de contrôle du Gouvernement central ne peut qu'être affaiblie par les réseaux politiques locaux qui connectent les deux côtés de la frontière. Les réseaux transfrontaliers offrent également aux politiciens de ces régions un accès à des ressources politiques et économiques des deux États. Il est significatif, par exemple, que Katumbi ait été accusé d'avoir déboursé 3 millions de dollars afin de soutenir la campagne de Christine Kaseba, candidate du Patriotic Front pour les élections nationales zambiennes de janvier 2015, sous prétexte que « *he could easily control her so as to expand his businesses in Zambia* ». Que cette accusation soit fondée ou pas (Katumbi la réfute), elle est en tout cas révélatrice de l'étendue de l'influence qu'on attribue, à tort ou à raison, à Katumbi du côté zambien de la frontière (*Zambian*

Watchdog 24 novembre 2014 ; *The Post* 26 novembre 2014). Dans ce contexte, il n'est pas déraisonnable de spéculer sur le fait que la présence d'une zone transfrontalière de cette importance contribue à entretenir les tendances particularistes du Katanga, de la même manière que le fait que cette zone transfrontalière se trouve dans le Haut-Katanga contribue à entretenir un certain clivage entre le Nord et le Sud de la province. Ainsi, les dynamiques internes du Katanga peuvent, dans une certaine mesure, être mieux comprises si elles sont considérées dans le contexte élargi de l'Afrique australe.

Le but de cet article aura été de mettre cette connexion particulière en lumière. Faute d'espace, l'exercice a été fait principalement dans la perspective du côté katangais de la frontière. La perspective du côté zambien de la frontière a quant à elle à peine pu être mentionnée. La mesure dans laquelle l'industrie katangaise a pu influencer le Copperbelt zambien doit impérativement faire l'objet d'une étude à part entière. La façon dont les activités des différentes compagnies actives des deux côtés de la frontière contribuent sans doute à lier davantage les deux centres miniers mériterait également que l'on s'y attarde de façon plus approfondie. Il en va de même pour l'aspect culturel. En effet, un aspect important de la plupart des régions transfrontalières est le développement d'une culture frontalière « synchrétique ». Les réseaux transfrontaliers (et souvent interethniques) d'amitié, de mariage et de famille font autant partie de la culture transfrontalière que les partenariats économiques et politiques. Il ne fait aucun doute que le sujet de la zone transfrontalière katango-zambienne est loin, très loin, d'avoir été épuisé.

Annexe : Tableaux comparatifs

République de Zambie



Superficie : 752 612 km²

Population : 14,45 millions

Capitale : Lusaka

Date d'indépendance : 24 octobre 1964

Langues principales : anglais (langue officielle), bemba, kaonda, lozi, lunda, luvale, nyanja, tonga

Monnaie : kwacha zambien (ZK)

PIB : 22,38 milliards USD

Croissance du PIB : 6,4 %

Inflation : 7,0 %

Type de gouvernement : république unitaire

Principaux partis politiques :

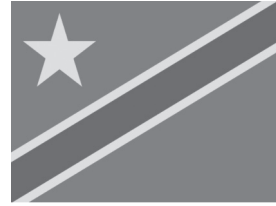
- Patriotic Front (PF)
- Movement for Multiparty Democracy (MMD)
- United Party for National Development (UPND)
- Forum for Democracy and Development (FDD)
- Alliance for Democracy and Development (ADD)

Dirigeants depuis l'indépendance :

- Kenneth Kaunda (UNIP), 1964-1991
- Frederick Chiluba (MMD), 1991-2002
- Levy Mwanawasa (MMD), 2002-2008
- Rupiah Banda (MMD), 2008-2011
- Michael Sata (PF), 2011-octobre 2014
- Guy Scott (intérim) (PF), octobre 2014-janvier 2015
- Edgar Chagwa Lungu (PF), janvier 2015-à ce jour

Source : World Bank Country Profiles, Economist Intelligence Unit (Zambia juin 2014).

République démocratique du Congo



Superficie : 2 344 885 km²

Population : 67,51 millions

Capitale : Kinshasa

Date d'indépendance : 30 juin 1960

Langues principales : français (langue officielle), lingala, swahili, kikongo, chiluba

Monnaie : franc congolais (FC)

PIB : 30,63 milliards USD

Croissance du PIB : 8,5 %

Inflation : 1,6 %

Type de gouvernement : république unitaire

Principaux partis politiques :

- Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) : parti dominant
- Mouvement social pour le renouveau (MSR)
- Parti lumumbiste unifié (Palu)
- Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS)
- Mouvement de libération du Congo (MLC)
- Union pour la nation congolaise (UNC)

Dirigeants depuis l'indépendance :

- Joseph Kasavubu (ABAKO), 1960-1965
- Joseph-Désiré (Sese Seko) Mobutu (MPR), 1965-1997
- Laurent-Désiré Kabila (ADFL), 1997-2001
- Joseph Kabila (ADFL, PPRD), 2001-à ce jour

Source : World Bank Country Profiles, Economist Intelligence Unit (RD Congo juin 2014).

Bibliographie

Ouvrages, thèses, mémoires, articles

- Alvarez, R.R. Jr. 1995. « The Mexican-US border: The making of an anthropology of borderlands ». *Annual Review of Anthropology* 24 : 447-470.
- Bauböck, R. 2003. « Towards a political theory of migrant transnationalism ». *International Migration Review* 37 (3) : 700-723.
- Baud, M. & Van Schendel, W. 1997. « Towards a comparative history of borderlands ». *Journal of World History* 8 (2) : 211-242.
- Bauer, G. & Taylor, S.C. 2005. *Politics in Southern Africa: State and Society in Transition*. Boulder & Londres : Lynne Rienner Publishers, Inc.
- Brion, R. & Moreau, J.L. 2006. *De la mine à Mars : la genèse d'Umicore*. Tielt : Lannoo.
- Burnell, P. 1994. « Zambia at the crossroads ». *World Affairs* 157 (1) : 19-28.
- Bustin, E. 1975. *Lunda under Belgian Rule: The Politics of Ethnicity*. Cambridge-Londres : Harvard University Press.
- Comité spécial du Katanga. 1950. *Comité spécial du Katanga, 1900-1950*. Bruxelles : Éditions L. Cuypers.
- Cuvelier, J. 2011. « Men, mines and masculinities: the lives and practices of artisanal miners in Lwambo (Katanga province, DR Congo) ». Thèse de doctorat. Katholieke Universiteit Leuven.
- Cuvelier, J. & Muamba Mumbunda, P. 2013. « Réforme douanière néolibérale, fragilité étatique et pluralisme normatif : le cas du guichet unique à Kasumbalesa ». *Politique africaine* 129 : 93-112.
- Davidson, B. 1992. *The Black Man's Burden: Africa and the Curse of the Nation-State*. New York : James Currey.
- de Maret, P. 1977. « Sanga: new excavations, more data and some related problems ». *The Journal of African History* 18 : 321-337.
- Dibwe Dia Mwembu, D. 2001. *Bana Shaba abandonnés par leur père : structures de l'autorité et histoire sociale de la famille ouvrière au Katanga. 1910-1997*. Paris : L'Harmattan.
- Doke, C.M. 1931. *The Lambas of Northern Rhodesia: A Study of their Customs and Beliefs*. Londres : Harrap.
- Donaldson, J.W. 2008. « Pillars and perspective: demarcation of the Belgian Congo-Northern Rhodesia boundary ». *Journal of Historical Geography* 34 (3) : 471-493.
- Donaldson, J.W. 2010. « Marking territory: Demarcation of the DRC-Zambia boundary from 1894 to the present day ». Thèse de doctorat. University of Durham.
- Fetter, B. 1976. *The Creation of Elisabethville, 1910-1940*. Stanford : Hoover Institution Press.
- Gérard-Libois, J. 1963. *Sécession au Katanga*. Bruxelles : CRISP (coll. « Les dossiers du CRISP »).
- Gérard-Libois, J. & B. Verhaegen. 1961. *Congo 1960*. Tome I. Bruxelles : CRISP (coll. « Les dossiers du CRISP »).

- Gordon, D.M. 2001. « Owners of the land and Lunda lords: colonial chiefs in the borderlands of Northern Rhodesia and the Belgian Congo ». *The International Journal of African Historical Studies* 34 (2) : 315-338.
- Griffiths, I. Ll. 1995. *The African Inheritance*. Londres : Routledge.
- Hance, A. & Van Dongen, I.S. 1956. « The port of Lobito and the Benguela railway ». *Geographical Review* 46 (4) : 460-487.
- Hempstone, S. 1962. *Katanga Report*. Londres : Faber.
- Henderson, I. 1972. « Labour and politics in Northern Rhodesia, 1900-1953: a study in the limits of colonial power ». Thèse de doctorat. University of Edinburgh.
- Hugues, M. 2003. « Fighting for White rule in Africa: The Central African Federation, Katanga, and the Congo crisis, 1958-1965 ». *The International History Review* 25 (3) : 592-615.
- Kennes, E. 2009. « Fin du cycle post-colonial au Katanga, RD Congo : Rébellions, sécession et leurs mémoires dans la dynamique des articulations entre l'État central et l'autonomie régionale, 1960-2007 ». Thèse de doctorat. Université Laval & Université Paris I-Panthéon-Sorbonne.
- Larmer, M. 2011. *Rethinking African Politics: A History of Opposition in Zambia*. Farnham : Ashgate Publishing, Ltd.
- Larmer, M. & Macola, G. 2007. « The origins, context and political significance of the Mushala rebellion against the zambian one-party State ». *The International Journal of African Historical Studies* 40 (3) : 471-496.
- Lemarchand, R. 1962. « The limits of self-determination: the case of the Katanga secession ». *The American Political Science Review* 56 (2) : 404-416.
- MacGaffey, J., Mukohya, V., Wa Nkera, R., Schoepf, B.G., ma Mavambu, M. & Engundu, W. 1991. *The Real Economy of Zaire: The Contribution of Smuggling & Other Unofficial Activities to National Wealth*. Philadelphie : University of Pennsylvania Press.
- Macola, G. 2002. *The Kingdom of Kazembe. History and Politics in North-Eastern Zambia and Katanga to 1950*. Hambourg : Lit (coll. « Studien zur Afrikanischen Geschichte », 30).
- Macola, G. 2010. *Liberal Nationalism in Central Africa: A Biography of Harry Mwaanga Nkumbula*. New York : Palgrave Macmillan.
- Marysse, S. & Tshimanga, C. 2013. « La renaissance spectaculaire du secteur minier en RDC : où va la rente minière ? ». In Marysse S. et Omasombo J. (éd.), *Conjonctures congolaises 2012 : politique, secteur minier et gestion des ressources naturelles en RD Congo*. Tervuren-Paris : Musée royal de l'Afrique centrale-L'Harmattan (collection « Cahiers africains », n° 82), pp. 11-46.
- Marysse, S. & Tshimanga, C. 2014. « Les trous noirs de la rente minière en RDC ». In S. Marysse et J. Omasombo (éd.), *Conjonctures congolaises 2013 : percée sécuritaire, flottements politiques et essor économique*. Tervuren-Paris : Musée royal de l'Afrique centrale-L'Harmattan (collection « Cahiers africains », n° 84), pp. 131-168.
- Miracle, M.P. 1965. « African markets and trade in the Copperbelt ». In Bohannon, P. & Dalton, G. (éd.), *Markets in Africa*. Evanston : Northwestern University Press, pp. 698-738.
- Misser, F. 2013. *La Saga d'Inga : l'histoire des barrages du fleuve Congo*. Tervuren-Paris : Musée royal de l'Afrique centrale-L'Harmattan (coll. « Cahiers africains », n° 83).

- Mitchell, K. 1997. « Transnational discourse: bringing geography back ». *Antipode* 29 (2) : 101-114.
- Mukonzo, A.K.L. 2008. « Système d'évaluation des terres à multiples échelles pour la détermination de l'impact de la gestion agricole sur la sécurité alimentaire au Katanga, RD Congo ». Thèse de doctorat. Université de Gand.
- Musambachime, M.C. 1989. « Escape from tyranny: flights across the Rhodesia-Congo boundary 1900-1930 ». *Transafrican Journal of History* 18 : 147-159.
- Musambachime, M.C. 1995. « The role of Kasenga (Eastern Shaba) in the development of Mweru-Luapula fishery ». *African Studies Review* 38 (1) : 51-68.
- Nugent, P. 2002. *Smugglers, Secessionists and Loyal Citizens on the Ghana-Togo Frontier: The Lie of the Borderlands since 1914*. Oxford : James Currey Publishers.
- Nugent, P. 2012. « Border towns and cities in comparative perspective: barriers, flows and governance ». In Wilson, T.M. & Donnan, H. (éd.), *A Companion to Border Studies (Blackwell Companion to Anthropology)*. Oxford : Blackwell.
- Parpart, J.L. 1983. *Labor and Capital on the African Copperbelt*. Philadelphie : Temple University Press.
- Perrings, C. 1977. « Consciousness and proletarianization: an assessment of the 1935 mineworker's strike on the Northern Rhodesian Copperbelt ». *Journal of Southern African Studies* 4 (1) : 31-51.
- Perrings, C. 1979. *Black Mineworkers in Central Africa: Industrial Strategies and the Evolution of an African Proletariat in the Copperbelt 1911-1941*. Londres : Heinemann Educational Books.
- Reefe, T.Q. 1981. *The Rainbow and the King: A History of the Luba Empire to 1891*. Berkeley : University of California Press.
- Roberts, A. 1970. « Chronology of the Bemba (N.E. Zambia) ». *Journal of African History* XI (2) : 221-240.
- Roberts, A. 1976. *A History of Zambia*. Londres : Heinemann Educational Books.
- Robinson, W.I. 1998. « Beyond Nation-State paradigms: globalization, sociology, and the challenge of transnational studies ». *Sociological Forum* 13 (4) : 561-594.
- Rubbers, B. 2004. « La dislocation du secteur minier au Katanga (RDC) : pillage ou recomposition ? ». *Politique africaine* 93 : 21-41.
- Rubbers, B. 2006. « L'effondrement de la Générale des Carrières et des Mines : chronique d'un processus de privatisation informelle ». *Cahiers d'études africaines* 46 (181) : 115-133.
- Rubbers, B. 2009. *Faire fortune en Afrique : anthropologie des derniers colons du Katanga*. Paris : Éditions Karthala.
- Rubbers, B. 2013. *Le paternalisme en question : les anciens ouvriers de la Gécamines face à la libéralisation du secteur minier katangais (RD Congo)*. Tervuren-Paris : Musée royal de l'Afrique centrale-L'Harmattan (coll. « Cahiers africains », n° 81).
- Rubbers, B. 2013. « Les sociétés africaines face aux investissements miniers ». In Rubbers *et al.* (coordonné par). « Micropolitiques du boom minier ». *Politique africaine* 131. DOI : 10.3917/polaf.131.0005

Siegel, B. 1989. « The “wild” and “lazy” Lamba: ethnic stereotypes on the Central African Copperbelt ». In Vail, L. (éd.), *The Creation of Tribalism in Southern Africa*. Londres-Berkeley : Currey University of California Press, pp. 350-369.

Tornimbeni, C. 2004. « Migrant workers and State boundaries: reflections on the transnational debate from the colonial past in Mozambique ». *Lusotopie* : 107-120.

Vansina, J. 1962. « Long-distance trade-routes in Central Africa ». *The Journal of African History* 3 (3) : 375-390.

Vansina, J. 1966. *Kingdoms of the Savanna*. Madison : University of Wisconsin Press.

Verhaegen, B. 1966. *Rébellions au Congo*. Tome I. Bruxelles : CRISP (coll. « Les dossiers du CRISP »).

White, Luise. 2000. « Class struggle and cannibalism: storytelling and history writing on the Copperbelts of colonial Northern Rhodesia and the Belgian Congo. » In *Speaking with Vampires: Rumor and History in Colonial Africa*. Berkeley : University of California Press, pp. 269-305.

Yakemtchouk, R. 1988. *Aux origines du séparatisme katangais*. Bruxelles : Académie royale des sciences d'outre-mer.

Documents d'archives

The National Archives of Zambia (NAZ) :

Records of the Northern Rhodesian Secretariat. SEC2 165, Doc.18 : Report on Rhodesian Natives in the Katanga by the Acting British Vice Consul in Elisabethville as at December 31st 1932. 15 février 1933.

Articles de journaux

African Business. 2014 (30 mai). « DRC now Africa's biggest copper producer ». Lien Internet : <http://africanbusinessmagazine.com/sector-reports/mining/drc-now-africas-biggest-copper-producer/> (consulté le 8 novembre 2014).

Bhalla, J. 2013 (11 juillet). « Maize dependency and agricultural subsidies in Zambia: In conversation with Rhoda Mofya-Mukuka ». Londres : Africa Research Institute. Lien Internet : <http://www.africaresearchinstitute.org/blog/agricultural-subsidies-in-zambia/> (consulté le 28 septembre 2014).

Bloomberg. 2014 (6 mars). « Congo freezes mining expansion projects amid power shortage ». Lien Internet : <http://www.bloomberg.com/news/2014-03-05/congo-halts-mining-expansion-projects-amid-electricity-shortage.html> (consulté le 18 novembre 2014).

Braeckman, C. 2009 (7 mai). « Moïse Katumbi Katanga *Big Boss* ». *Le Soir*. Lien Internet : <http://www.courrierinternational.com/article/2009/05/07/katanga-big-boss> (consulté le 28 septembre 2014).

Jeune Afrique. 2012 (30 mai). « Katanga – Carnet de route : stratégie Kasumbalesa ». Lien Internet : <http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/JA2681p088-089.xml0/zambie-rdc-douane-villekatanga-carnet-de-route-strategie-kasumbalesa.html> (consulté le 12 septembre 2014).

Jeune Afrique. 2013 (27 février). « Zambia–RD Congo : frères ennemis du cuivre ». Lien Internet : <http://economie.jeuneafrique.com/regions/afrique-subsaharienne/15604-zambie-rd-congo-freres-ennemis-du-cuivre.html> (consulté le 8 novembre 2014).

Jeune Afrique. 2013 (16 mai). « Antoine Gabriel Kyungu : “En RDC, trop de pouvoirs sont concentrés à Kinshasa” ». Lien Internet : <http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/JA2729p079.xml0/joseph-kabila-moese-katumbi-rdc-katangaantoine-gabriel-kyungu-en-rdc-trop-de-pouvoirs-sont-concentr-s-kinshasa.html>

Radio Okapi. 2009 (20 mars). « Lubumbashi : clôture de la quatrième commission mixte RDC-Zambie ». Lien Internet : <http://radiookapi.net/sans-categorie/2009/03/20/lubumbashi-cloture-de-la-quatrieme-commission-mixte-rdc-zambie/> (consulté le 28 septembre 2014).

Radio Okapi. 2011 (16 mars). « Lubumbashi : ouverture de la 9^e commission permanente mixte entre le Katanga et 4 provinces zambiennes ». Lien Internet : <http://radiookapi.net/actualite/2011/03/16/lubumbashi-ouverture-de-la-9e-commission-permanente-mixte-entre-le-katanga-et-quatre-provinces-zambiennes/> (consulté le 28 septembre 2014).

Radio Okapi. 2013 (18 mars). « RDC : la troisième conférence des gouverneurs s’ouvre ce lundi à Kananga ». Lien Internet : <http://radiookapi.net/actualite/2013/03/18/rdc-la-troisieme-conference-des-gouverneurs-souvre-ce-lundi-kananga/> (consulté le 28 septembre 2014).

Reuters. 2007 (8 mars). « DRC asked to extradite governor ». Lien Internet : <http://www.news24.com/Africa/News/DRC-asked-to-extradite-governor-20070308> (consulté le 28 septembre 2014).

Reuters. 2007 (12 décembre). « Zambia drops graft charges against Congo governor ». Lien Internet : <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2007/12/12/AR2007121200446.html> (consulté le 28 septembre 2014).

Reuters. 2013 (11 juillet). « Congo delays copper concentrate export ban until year-end ». Lien Internet : <http://www.reuters.com/article/2013/07/11/congo-democratic-copper-idUSL6N0FH3SK20130711> (consulté le 28 septembre 2014).

Reuters. 2014 (16 janvier). « African Markets - Factors to watch on Jan 16 ». Lien Internet : <http://www.reuters.com/article/2014/01/16/africa-factors-idUSL5N0KP1U820140116> (consulté le 8 novembre 2014).

Reuters. 2014 (6 mars). « Africa’s push to add value to minerals now a riskier gamble ». Lien Internet : <http://www.reuters.com/article/2014/03/06/mining-beneficiation-africa-idUSL6N0LV3N220140306> (consulté le 28 septembre 2014).

The Post. 2014 (26 novembre). « Katumbi denies giving Kaseba \$3m ». Lien Internet : <http://www.postzambia.com/news.php?id=4209> (consulté le 26 novembre 2014).

Zambian Watchdog. 2014 (24 novembre). « Moses Katumbi funds Christine Kaseba ». Lien Internet : <https://www.zambianwatchdog.com/moses-katumbi-funds-christine-kaseba/> (consulté le 26 novembre 2014).

Rapports

Association africaine de défense des droits de l'homme en RD Congo (ASADHO). 2003 (novembre). « Rapport circonstanciel de l'ASADHO sur la situation des droits socio-économiques dans la province du Katanga ». *Périodique des droits de l'homme* 38 : 1-36.

Banque commerciale du Congo (BCDC). 2013. *Rapport annuel 2013*. [pdf]. Lien Internet : <http://www.bcdc.cd/medias/upload/files/pdf/BCDC-rapport-2013.pdf> (consulté le 14 novembre 2014).

Banque mondiale. 2008. « La République démocratique du Congo. La bonne gouvernance dans le secteur minier comme facteur de croissance ». Lien Internet : <http://siteresources.worldbank.org/INTOGMC/Resources/336099-1156955107170/drcgrowthgovernance-french.pdf> (consulté le 8 novembre 2014).

Cuvelier, J. 2009. *The Impact of the Global Crisis on Mining in Katanga*. [pdf]. Anvers : International Peace Information Service (IPIS). Lien Internet : http://www.ipisresearch.be/publications_detail.php?id=266&lang=en (consulté le 16 juillet 2014).

Department for International Development (DFID). 2007 (octobre). *Trading for Peace : Achieving Security and Poverty through trade in natural resources in the Great Lakes area*. [pdf]. Londres : Department for International Development. Lien Internet : http://www.forestsmonitor.org/uploads/2e90368e95c9fb4f82d3d562fea6ed8d/DFID_tradeforpeace_complete_report.pdf (consulté le 16 juillet 2014).

Economist Intelligence Unit. 2014a (juin). *Country Report Democratic Republic of Congo*. Londres-New York-Hong Kong : The Economist Group.

Economist Intelligence Unit. 2014b (juin). *Country Report Zambia*. Londres-New York-Hong Kong : The Economist Group.

Fraser, A. & Lungu, J. 2007. *For Whom the Windfalls? Winners & Losers in the Privatisation of Zambia's Copper Mines*. [pdf]. Lusaka : Civil Society Trade Network of Zambia. Lien Internet : www.minewatchzambia.com (consulté le 18 juillet 2014).

Global Witness. 2006 (juillet). *Une corruption profonde : fraude, abus et exploitation dans les mines de cuivre et de cobalt du Katanga*. [pdf]. Londres-Washington : Global Witness. Lien Internet : <http://www.globalwitness.org/sites/default/files/import/kat-doc-fr-lowres.pdf> (consulté le 2 septembre 2014).

Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). 2011. *Rapport ITIE-RDC : secteur des mines*. [pdf]. Norvège : ITIE. Lien Internet : http://www.itierdc.com/Publication_et_rapport/Rapport%20itie-rdc%202011%20du%20secteur%20des%20mines%20.pdf (consulté le 20 août 2014).

Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). 2014 (février). *Reconciliation Report for the Year 2011*. [pdf]. Norvège : ITIE. Lien Internet : <http://eiti.org/files/Zambia-2011-EITI-Report.pdf> (consulté le 20 août 2014).

Lwanda, G., Munkoni, K. & Rasmussen, P.E. 2014. *Africa Economic Outlook. Zambia 2014*. [pdf]. Lien Internet : http://www.africaneconomicoutlook.org/fileadmin/uploads/aeo/2014/PDF/CN_Long_EN/Zambia.pdf (consulté le 1^{er} août 2014).

Tshibambe, G.N & Kabunda, G.M. 2010 (août). *La dynamique migratoire en RDC : morphologie, logique et incidence à Lubumbashi*. Rapport final pour le projet financé par la MacArthur Foundation African Perspectives on Human Mobility : Final Research Findings.

Lubumbashi : Département des relations internationales de l'Université de Lubumbashi, C2-C74.

UN World Food Programme. 2011 (juillet). *Informal Cross Border Food Trade in Southern Africa*. [pdf]. Rome : UN World Food Programme. Lien Internet : <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp239653.pdf> (consulté le 20 septembre 2014).

Wakana, S. & Bamou, E. 2014. *Perspectives économiques en Afrique. DRC 2014*. [pdf]. Lien Internet : http://www.africaneconomicoutlook.org/fileadmin/uploads/aeo/2014/PDF/CN_Long_FR/CongoRD_FR.pdf (consulté le 1^{er} août 2014).

World Bank RDC Data Page. 2014. Lien Internet : <http://data.worldbank.org/country/congo-dem-rep>. (consulté le 12 septembre 2014).

World Bank Zambia Data Page. 2014. Lien Internet : <http://data.worldbank.org/country/zambia> (consulté le 12 septembre 2014).